


AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 4410505 / 4410506; Fax: (220) 4410504 E-mail: <a href="mailto:achpr@achpr.org">achpr@achpr.org</a> ; Web <a href="http://www.achpr.org">www.achpr.org</a>		

**DISCOURS DE CLOTURE DE LA 46EME  
 SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSAIRE  
 REINE ALAPINI-GANSOU, PRESIDENTE DE LA  
 COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE  
 L'HOMME ET DES PEUPLES**

Excellence Madame Ishatu Graham représentant Madame le Ministre de la justice de la Gambie ; Mme Marie Saine Firdaus

Distinguées Mesdames, Messieurs les représentants des Etats Parties ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique ;

Honorables membres de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; Chers collègues ;

Mesdames, messieurs les Représentants des Organisations inter-gouvernementales et des organisations internationales ;

Mesdames et messieurs les Représentants des Institutions Nationales des Droits de l'Homme ;

Mesdames et messieurs les représentants des Organisations Non gouvernementales de l'Afrique et d'ailleurs ;

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Chacun, en vos rangs et qualités respectifs, et tous protocoles observés ;

Permettez-moi, à l'entame de mon propos de rappeler tant soit peu quelques faits qui ont marqué les travaux de la 46eme session ordinaire de la CADHP tenue à Banjul du 11 au 25 Novembre 2009.

D'abord, un grand doute avait plané sur l'organisation de notre session au point où, ni Les Etats parties, ni les membres de la communauté des Organisations non gouvernementales, ni les partenaires à divers niveaux n'avaient l'assurance en tant que tel de ce qu'il adviendra.

Il a donc fallu la foi aux droits de l'homme des uns, la détermination à œuvrer au dialogue des autres, en toutes circonstances et, nous voici non plus au début de l'événement, mais à la fin. Les travaux de la 46eme session ordinaire de la CADHP ont eu effectivement lieu et dans des conditions d'organisation et de participations satisfaisantes.

A ce titre, je voudrais adresser les remerciements de la Commission aux autorités GAMBIENNES qui, bien après des péripéties ont favorisé la réussite de notre session.

Honorables délégués des Etat parties, chers représentants de la société civile, partenaires venus de tous les horizons, vous avez participé à nos travaux avec l'enthousiasme et la chaleur reconnus au peuple Africain et aux amis de ce peuple. Vous avez, par la qualité de vos interventions et analyses, fortement contribué à aider la Commission africaine à mieux mettre en lumière et à apprécier à juste titre la situation générale des droits de l'homme sur notre continent.

Bons nombres d'entre vous, avez au besoin bravé les incertitudes de nos moyens de transports en Afrique pour être au rendez-vous, « au rituel », dirai-je, du dialogue sur les droits humains.

Soyez en remerciés ; Au nom de la Commission africaine, de mes collègues et en mon nom propre.

Mesdames et messieurs,

D'autres faits heureux ont aussi marqué cette 46eme session.

En effet, trois de nos nouveaux Commissaires ont prêté serment ; et à ceux –ci, je voudrais souhaiter encore la bienvenue et réitérer mes sincères félicitations. Je formule pour vous, chers collègues, le voeu que vous trouviez dans l'accomplissement de votre nouvelle mission, toute la satisfaction que vous y espérez et l'engagement nécessaire pour le mieux être de nos populations.

Un autre fait marquant a été celui des élections à la suite desquelles chers collègues vous avez bien voulu placer votre confiance en un bureau nouveau. Je voudrais au nom de mon Vice président et de moi-même vous remercier du fond du cœur pour le choix que vous avez porté sur nos modestes personnes. Nous

vous assurons de nous acquitter au mieux de cette lourde, mais exaltante responsabilité.

Aussi voudrai-je espérer qu'ensemble avec vous, nous continuerons à renforcer les progrès déjà enregistrés aussi bien au niveau du travail de notre Commission que dans le cadre de notre mission de promotion et de protection des droits de l'homme et nous nous attèlerons à relever les nombreux défis qui nous attendent dans l'exercice de nos fonctions.

Excellences mesdames et messieurs ;

Depuis l'ouverture de nos travaux, nous avons exécuté un programme de travail qui comme de coutume, a été assez ambitieux. Nous avons ensemble avec les représentants des Etats parties, les acteurs et de la société civile, les partenaires à divers niveaux, revisité la situation des droits de l'homme en Afrique. Nous avons constaté, avec grande préoccupation que bien des dangers guettent nos populations et constituent autant de menaces pour leur sécurité.

En effet, des situations particulièrement alarmantes nous ont interpellés. Les changements de l'ordre constitutionnel normal comme c'est le cas au Niger et les velléités que cela peut susciter; le refus systématique de prendre en compte les aspirations légitimes du peuple souverain ; les violations graves et massives auxquelles on assiste face à cet état de choses comme c'est le cas en Guinée, la persistance des conflits armés avec leur cortège de réfugiés et de personnes déplacées internes au sudan et en Somalie ; les violences sexuelles, les viols à grande échelle dans le Sud et le Nord Kivu en RDC; ou alors l'intolérance et le refus du droit à la différence même dans les pays où l'on peut se réjouir d'une paix relative, sont autant des questions qui ont fait l'objet de longues et fructueuses discussions au cours de notre session. Il y a lieu de relever aussi le sceptre de violences électorales qui entraînent des souffrances de tout genre pour les composantes des populations les plus vulnérables.

La situation spécifique et très sérieuse des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes dans bons nombres de pays notamment en Gambie ne saurait être occultée. Et pourtant, la Gambie qui abrite le siège de la Commission

africaine depuis deux décennies devrait être un Havre de paix pour tout militant des droits de l'homme.

La situation de la femme et de la petite fille en Afrique et plus spécifiquement la problématique de la santé maternelle et de la santé de la reproduction continue de faire l'objet de préoccupation. A ce titre, notre Commission se félicite de la tenue de la conférence Africaine Beijing plus 15 ici même en Gambie et a accompagné les femmes africaines dans leur quête de justice et d'équité en contribuant aux recommandations qui ont été faites à cette occasion.

Mesdames et messieurs ; chers invités,

Je voudrais à cette étape de mon propos ; rappeler aussi deux questions importantes qui ont été relevées au cours de nos travaux et qui devraient nourrir la réflexion pour les prochaines rencontres.

La première est relative à la nécessité d'identifier les stratégies appropriées en vue d'une meilleure protection des droits de l'homme sur notre continent.

La seconde est relative à l'importance de la mise en oeuvre de la trilogie Paix-Justice - et Sécurité dont notre Commission a débattu avec les différents partenaires et plus particulièrement avec Son Excellence monsieur le Président de La CUA, le docteur Jean Ping lors de son passage à Banjul dans le cadre des travaux de la conférence Beijing plus 15.

Tous les interlocuteurs s'accordent d'une part, à dire que des solutions ne pourraient être apportées à ces deux questions que dans le cadre de la conjugaison des efforts et la synergie des actions de toutes les parties prenantes. Celles –ci devraient développer des réflexes d'alerte, d'anticipation et d'organisation face à l'ampleur des différentes formes de violations des droits de l'homme. D'autre part l'effectivité de la trilogie et son impact sur les droits de l'homme doit nécessairement intégrer plusieurs facteurs ; notamment la culture, la religion, le développement socio économique, le contexte politique pour ne citer que ceux-là.

Au cours de cette session, la CADHP comme vous avez dû le retenir à la présentation de notre communiqué final, a examiné dans le cadre de sa mission

de protection des cas de violations des droits de l'homme et sur lesquels elle a pris des décisions qui je l'espère seront mises en œuvre par les Etats concernés. Ainsi, ils contribueront au respect des droits garantis par la Charte Africaine.

Ce qui me vient à l'esprit au moment de la clôture de nos travaux et qui me paraît essentiel, ce sont les tâches qui nous attendent. Notre Commission dans son ensemble est consciente de sa mission de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales; et rien ne devrait justifier son absence à l'occasion des grandes décisions et des actions qu'il faut entreprendre face aux situations critiques de violation des droits de l'homme dans leur mandat. En cela, je voudrais en appeler aux organes qui ont les droits de l'homme mandat, mais aussi aux organes dirigeants afin qu'ils intègrent dans leur plan et perspectives à courts moyen ou à longs termes la Commission africaine ; car en tant que principal organe chargé de promouvoir les droits de l'homme et d'en assurer la protection sur notre continent elle devra jouer son rôle de premier plan.

La CADHP a déjà pris des actions conformes à l'esprit et au contenu de son mandat en ce qui concerne la situation des droits de l'homme en Guinée, en Gambie et au Niger, pour ne citer que ces exemples. Et toute initiative à ces titres devra largement tenir compte de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle envisage de faire

Ceci pour vous dire chers collègues.

Mes dames et messieurs ce qu'il y a faire est encore plus important que ce qui l'est déjà.

A présent que les rideaux vont se refermer sur les travaux de la 46eme session

Je voudrais suggérer aux une et aux autres que nous engagions la conscience collective sur les problèmes des droits humains qui assaillent notre continent ; alors même que le commun des citoyens dans nos pays n'arrive pas encore à s'assurer du minimum vital, en termes de droit à l'alimentation à un habitat, à une condition de vie décente et à exercer ses droits fondamentaux élémentaires

Avant de fonder ma voix dans la votre excellence Mme et Messieurs

Permettez –moi de Saluer à nouveau x tous les collègues pour le travail abattu

J'aurais tant aimé vous souhaité un bon repos ; celui du bon Guerrier Hélas, je sais mieux que quiconque que notre calendrier est encore très chargé et les défis qui nous attendent sont immenses; sinon il ne me reste qu'à vous dire bon courage pour l'inter session.

A Madame la secrétaire et tout le personnel du secrétariat, nous sommes parvenu à exécuter notre programme et cela n'a été sans votre ardeur au travail, je vous dis merci

Aux interprètes aux traducteurs, À nos Conducteurs qui de jours comme de nuits ont veillé sur notre sécurité ; je dis un grand merci

A tous et chacun je dis bon retour et grand merci.